

Image not found or type unknown



Pose d'un volet roulant derriere un volet battant règle en copropriété

Par **Olivierdominguez34000**, le **11/02/2024 à 23:29**

Bonjour,

je suis en copropriété, je souhaite installer un volet roulant dans ma chambre, qui donne dans une cours intérieur commune aux copropriétaires.

si mon volet roulant est placé à l'intérieur de ma fenêtre et que les volets battants existants sont conservés à l'identique et peuvent se fermer par dessus, dois-je faire tout de même une demande en AG?

merci.

Par **yapasdequoi**, le **12/02/2024 à 00:35**

Bonjour,

S'il est à l'intérieur, c'est un store. Et de même que pour un rideau, il n'y a rien à demander à l'AG.